

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

DE CLASSE 2

A V I S

Objet : Permis d'Environnement
2025-2-5

Il est porté à la connaissance de la population que le Collège Communal, en séance du 10 novembre 2025, sur base du rapport de synthèse du Fonctionnaire Technique transmis le 6 novembre 2025, a octroyé le Permis d'Environnement sollicité par l'Association Carton - De Roo pour le maintien en activité d'une exploitation agricole et extension – Rue Grande, 2 à 7903 Blicquy.

Le **texte intégral** de l'arrêté susvisé et les **conditions imposées** peuvent être consultés au Service TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT **pendant vingt jours à dater du lendemain du premier jour d'affichage** du présent avis.

Le Directeur Général,
Art L 1124-19 CDLD,

Q. Ponchaut.

Par le Collège :



Le Député-Bourgmestre,,

H. Cornillie.